

SENLIS

Le parc écologique primé pour sa biodiversité



Didier Malé, Président du Roso, a félicité la ville de Senlis et ses services espaces verts pour la mise en œuvre d'une gestion différenciée sur le parc écologique.

Le Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise (Roso) avait engagé, pour la première fois en 2012, un concours ouvert aux 693 communes du département. La ville de Senlis remporte le prix « gestion de la biodiversité » pour la mise en œuvre, sur le parc écologique créé voici une vingtaine d'années, d'un nouveau mode de gestion « différenciée ». Il s'agit de privilégier un entretien adapté des espaces verts et plantés en fonction de leurs dispositions, de leur environnement, de leurs usages. L'utilisation de produits phytosanitaires est prohibée, au profit de méthodes douces et respectueuses de l'environnement.

Le travail devra être poursuivi plusieurs années

Le but est en quelque sorte de se conformer aux impératifs de la biodiversité et non de « sculpter » un espace vert, un jardin à la

française aux pelouses bien tondues et aux chemins bordés de haies inopportunes, voire invasives et qui demandent un énorme travail d'entretien. Il s'agit aussi de conserver, sous les frondaisons, aux endroits appropriés, les feuilles et le bois morts qui sont autant de refuges pour la flore et la faune.

Olivier Topart, responsable des espaces verts de la ville, et Bertrand Gest, en charge plus particulièrement du parc écologique, ont expliqué cette démarche innovante lors d'une visite organisée in situ par la municipalité. L'occasion pour Didier Malé, président du Roso, de féliciter à nouveau les élus et les techniciens de la ville pour ce mode de gestion et pour le travail « remarquable » accompli sur le parc écologique de Senlis. Un travail qui devra être poursuivi sur plusieurs années avant d'aboutir véritablement au résultat recherché.